

## FINANCES ET MARCHES PUBLICS

### **POINT 05 : DECISION MODIFICATIVE N°02-2024.**

#### *1 annexe*

A la suite de la modification de l'affectation du résultat, nous devons réaliser une décision modificative permettant l'inscription budgétaire du transfert de 150.000 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Ce transfert sera réalisé par la réduction de l'excédent de fonctionnement reporté de 2023 (article 002) vers la section d'investissement (article 1068).

La Trésorerie a également demandé une régularisation des dépenses exceptionnelles des exercices antérieurs afin d'annuler un titre émis en double en 2023.

#### **SECTION INVESTISSEMENT :**

- **Modification de l'affectation pour transfert en investissement.**

RF - Chapitre 002 - article 002	- 150.000 €.
DF - Chapitre 023 - article 023	- 150.000 €.
	-----
Total	0 €.

RI - Chapitre 021 - article 021	- 150.000 €.
RI - Chapitre 10 - article 1068	+ 150.000 €.
	-----
Total	0 €.

- **Régularisation des dépenses exceptionnelles des exercices antérieurs.**

DF - Chapitre 66 - article 673	+ 5.600 €.
RF - Chapitre 77 - article 773	+ 5.600 €.
	-----
Total	0 €.

La commission Finances - Marchés publics, réunie le xx décembre 2024, a émis un avis favorable/défavorable.

Il est demandé au conseil municipal de

**ARTICLE UNIQUE : D'APPROUVER** la Décision Modificative n°02-2024 présentée ci-dessous et telle qu'annexée à la présente délibération.

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	FINANCES	01	002	002		FINA	EXCANT	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-150 000,00 €
D	F	FINANCES	020	023	023		FINA	ADMN	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-150 000,00 €
									<b>TOTAL VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	I	FINANCES	01	1068	10		FINA	EXCANT	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	150 000,00 €
R	I	FINANCES	01	021	021		FINA	ADMN	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	-150 000,00 €
									<b>TOTAL VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	RH	01	773	77		RH	PAI	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 600,00 €
D	F	FINANCES	331	673	67		CLSH	CLSH	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 600,00 €
									<b>TOTAL EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>0,00 €</b>

La balance budgétaire après prise en compte de la décision modificative n° 02/2024 se présente comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 10.039.000,00 €.  
La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 3.419.009,00 €.